

INSCRIPTION A.C.M.
(Accueil Collectif de Mineurs)

Les inscriptions de l'ACM doivent s'effectuer au minimum :

<u>Mercredis</u>	<u>Vacances de la Toussaint</u>	<u>Vacances de Février</u>	<u>Vacances d'Avril</u>	<u>Vacances d'été</u>
7 jours avant le 1 ^{er} Mercredi de Présence	15 avant le début des vacances	15 avant le début des vacances	15 avant le début des vacances	A partir du 15 Mai

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant sur plusieurs mois.

Les inscriptions s'effectuent avant chaque période de vacances les jours suivants :

Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 **Sauf le Mardi Matin**

Afin de gérer au mieux l'organisation des activités par le personnel, et notamment la restauration. **Aucune inscription ne se fera sans règlement. Tous dossier incomplet sera refusé.**

Documents à fournir

- ✓ Fiche d'Inscription dûment complété
- ✓ Fiche Sanitaire dûment complété
- ✓ Attestation de la Caisse d'Allocations Familiales
- ✓ Attestation de la Sécurité Sociale des deux parents
- ✓ Certificat Médical avec la mention « Apte à la pratiques du Sport »
- ✓ Certificat de Scolarité avec la mention obligatoire pour les enfants de moins de 4 ans « Fréquente régulièrement la classe de »

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE REFUSER TOUT DOSSIER INCOMPLET.